

# Procès verbal du Conseil d'école du 05 novembre 2024

## Maternelle « la Vallée du Lac » Château la Vallière

Le premier conseil d'école s'est réuni le mardi 05 novembre à 18H00 en présentiel

### Personnes présentes :

- Les enseignantes : Mme DEGLANE et Mr MONTIBUS ( remplaçant de Mme Ledru)
- Les représentants des communes : M. Wells, Mme Gauthier , M. Gauthier
- Les représentants des parents d'élèves : Mme PASTEL, Mme SABIN, M. BOUVET, Mme DUFOUR
- La DDEN : Mme TEILLAY

### Personnes excusées :

- Mme L'inspectrice, ISABELLE LECLERC

### Personnes absentes :

- Mr Vignas (maire de Brèches)
- Mr Veauvy (maire de Couesmes)

Secrétaire de séance : Mr Montibus

### **1. Approbation du PV du conseil d'école du 28 Mai 2024**

Le PV du conseil d'école du 28 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rappel des attributions du conseil d'école**

Le conseil d'école est constitué pour une année complète et se réunit au moins une fois par trimestre. Plusieurs points peuvent être évoqués :

- le vote du règlement intérieur de l'école
- L'émission d'avis ou de suggestions sur la vie de l'école
- Informations sur les projets de l'école, les choix pédagogiques, l'organisation des aides spécialisées, les conditions dans lesquelles les enseignants organisent les rencontres avec les parents, les points de sécurité.

Le conseil peut être convoqué sur demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres pour une question exceptionnelle.

### **3. Élections du 11 octobre 2024**

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance suite à la décision prise et approuvée au vote, l'an dernier en conseil d'école.

Une seule liste comportant 2 titulaires et 2 suppléants s'est présentée aux élections des représentants de parents d'élèves. Sur 83 électeurs, 40 ont participé au vote (taux de participation : 48.19%)

- Votes blancs ou nuls: 6

### **- Parents élus :**

- Titulaires : Mme Pastel (classe de Mr Montibus), Mme Dufour (classe de Mme Deglane)
- Suppléants : Mme Sabin (classe de Mr Montibus ), Mr Bouvet (classe de Mme Deglane)

#### **4 Consultation du conseil pour le vote par correspondance pour les élections de représentants de parents.**

Afin de pouvoir procéder au vote uniquement par correspondance l'année prochaine, le conseil d'école vote : voté à l'unanimité.

Un système de vote par voie numérique pourra être mis en place l'an prochain.

*- Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle modalité de vote, il appartiendra aux écoles de recourir aux services d'un prestataire de leur choix fournissant une solution technique de vote électronique par internet tout en garantissant les principes fondamentaux du vote. Le choix de cette modalité de vote générera un coût pour les communes. En effet, en l'absence de personnalité juridique des écoles, il appartiendra aux communes d'acquiescer une solution technique de vote.*

Le conseil d'école ne retient pas cette option pour l'année à venir.

#### **5. Règlement intérieur**

Après vote à l'unanimité, il a été indiqué au règlement intérieur que les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école auraient lieu par correspondance uniquement.

#### **6. Bilan de rentrée : effectifs et organisation pédagogique**

Actuellement l'école compte 52 élèves. A la rentrée nous avons 51 élèves. Nous avons eu 2 arrivées et 1 départ.

Répartition:

- Classe PS-MS avec 19 PS et 6 MS avec Mme Deglane Elyse (enseignante) et Mme Hervé Valérie et Mme Verrier Sandrine ( toute la journée en remplacement de Mme Hervé )
- Classe MS-GS avec 5 MS et 22 GS MR Montibus Sylvain (enseignant) et Mme Besard Nathalie,

Mme Deglane Remplace à Mme Ledru sur le poste de directrice le temps de son absence. Elle est déchargée une journée par mois pour le travail de direction.

Oriane LELIEVRE succède à Loona AUBRY au poste de service civique depuis le 2 septembre.

Pour la rentrée 2025, une nouvelle commune entre dans le RPI : Saint Laurent de lin. Un seul élève est prévu pour le moment dans les effectifs de rentrée 2025. les parents de la commune ont le choix de laisser leurs enfants finir leur scolarité dans le Rpi Channay-Courcelles- Rillé- Saint Laurent, ou de mettre leurs enfants à l'école de Château -la-vallière à partir de septembre prochain. Tout nouvel élève arrivant sur la commune sera inscrit à l'école de Château -la-vallière.

#### **7. Protocole Phare :**

C'est un nouveau protocole mis en place pour lutter contre le harcèlement à l'école. Il est mis en place à partir du CP mais les enseignants ont été formé pour commencer à l'appliquer en maternelle si besoin. On parlera plutôt d'intimidation que de harcèlement en maternelle.

Le protocole est le suivant : Il s'agit de faire un entretien avec l'élève cible afin de savoir comment ça se passe, lui poser des questions ouvertes. Il s'agit de faire un recueil d'informations sans juger. Un autre entretien est fixé 15 jours plus tard, ou avant si l'élève en exprime le besoin.

Il faut également faire un entretien avec le ou les élève(s) intimidateur(s), sans dire que l'on a eu un entretien avec l'élève cible. Mais plutôt lui dire que l'on est inquiet pour cet élève et lui demander s'il sait pourquoi et le nommer responsable du bien-être de cet enfant, en lui demandant de l'observer pendant une semaine , et ce qu'il pourrait mettre en place pour l'aider à aller mieux .

#### **8. Projets pédagogiques :**

Le thème de l'année est « La mer » : avec un sous-thème travaillé par période pour les deux classes. Nous découvrirons le milieu marin et tout ce qui s'y rapporte.

## Projets réalisés :

- Café des parents le 24 septembre mené par les membres du RASED, Une dizaine de parents se sont retrouvés pour discuter au sujet de la rentrée.
- Nettoyons la nature : 27 septembre
- Semaine du goût : du 14 au 18 octobre :  
Pour les PS : Dégustation de fruits d'automne ( pomme, poire, kaki, figue, raisins rouge et blanc) tout au long de la semaine .
- Halloween : nous avons organisé une journée déguisée pour les enfants qui le souhaitent le vendredi 18 octobre

## Sorties ou évènements à venir :

- *Spectacle de Noël* : Les enfants assisteront au spectacle Le père Léon et son renne Noël le 16 décembre Par la compagnie Acteurs en Herbe
- *Le marché de Noël* : 13 décembre au soir, organisé par l'APE,
- « *École et cinéma* » pour les PS MS : une représentation en janvier et l'autre en mai-juin.
- *Bibliothèque*: l'école se déplacera cette année comme l'année dernière et une séance sera menée à l'école sur les contes de Noël. Première séance le 3 décembre.
- *Partenariat avec le RAM* pour les PS-MS, à partir de décembre, une fois par mois. Afin de familiariser les enfants gardés avec l'école.
- *Dispositif classe ouverte* : Il s'agit d'accueillir un parent à tour de rôle pour une découverte de la vie de classe sur une matinée.
- Sortie à L'Opéra de Tours pour les GS, le 20 ou 21 mars . Cette année, les élèves iront voir le spectacle ELLIOTT et CLARA

## *Projets à long terme :*

- *Sortie au Croisic*
- *Exposition dans la salle de motricité*
- *matinée d'adaptation pour les futurs PS*
- *Pique-nique au parc de la mairie en Juillet*

## **9. RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)**

Le réseau a en charge un secteur scolaire et en conséquence plusieurs écoles. Il est composé d'une psychologue scolaire, Madame Eva Malot, d'une enseignante spécialisée à dominante rééducative (maitre G) Madame Ruault, d'une enseignante à dominante pédagogique (maitre E), Mme Pichon-Dupont. Le Rased participe à la mise en place d'aide aux élèves et à l'orientation des élèves.

Depuis la rentrée, nous n'avons pas fait de demandes d'aides, mais vont être faites dans les prochaines semaines.

## **10. Bilan de la coopérative**

Bilan présenté aux représentants du conseil d'école,

Nous avons comme montant à notre charge un total de 5 012.64 euros. Pour les recettes, nous avons un montant de 4 846.50 euros. Nous ressortons donc avec un déficit de 166.14 euros .

Nous remercions sincèrement L'Ape pour son soutien indéfectible, mais également les communes qui soutiennent nos projets et nos actions par leurs subventions, ainsi que les parents qui nous aident grâce à

leurs genereux dons pour la cooperative scolaire.

Un Appel à contribution auprès des familles sera lancé pour la coopérative scolaire en janvier.

Cette année, comme tous les 3 ans , nous emmènerons les enfants au Croisic c'est pourquoi nous demandons aux mairies si elles veulent bien nous accorder une subvention exceptionnelle afin de nous aider à financer cette sortie.

## **11 .Travaux et équipements effectués**

Réalisés :

- Le soufflet de la porte de la salle de motricité
- Réfection des peintures pour les marelles de la cour
- Alarmes incendies dans la salle de motricité

A prévoir

- Sol qui se soulève dans le placard devant les toilettes : à revoir (peut-être en lien avec les fissures)
- portes de placards dans le dortoir
- Dégât des eaux dans la classe orange
- le radiateur de la classe jaune qui ne fonctionne pas.
- dévidoir à papier cassé et robinet qui ne fonctionne pas dans la salle de motricité

## **12. Sécurité**

Une alerte incendie a été réalisée, jeudi 19 septembre. L'évacuation s'est effectuée en moins de 2 min, dans le calme et avec respect des missions de chacun.

Un exercice d'entraînement à l'alerte intrusion a eu lieu le 8 octobre en matinée.

Les enfants y sont préparés dans les classes dans le respect de leur sensibilité et de manière adaptée à leur âge.

Les rôles de chacun ont été respectés mais quelques problématiques ont fait surface : l'exercice ayant été réalisé plus tôt que les années précédentes, quelques PS ont eu plus de difficultés à mémoriser leur cachette.

Enfin, pour des raisons de sécurité, nous avons opté pour le verrouillage systématique de la porte de la classe orange.

Nous sommes toujours en vigilance urgence attentat. A ce titre, plus que jamais, si un parent doit sonner à la porte de l'école (dans le cas où le grand portail serait ouvert), il faut **impérativement nous appeler sur le numéro de téléphone de l'école et décliner son identité** pour que nous venions ouvrir.

Questions :

- Aucunes questions.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 30 Janvier à 18h; La séance est levée à 19h35.



E. Deglar